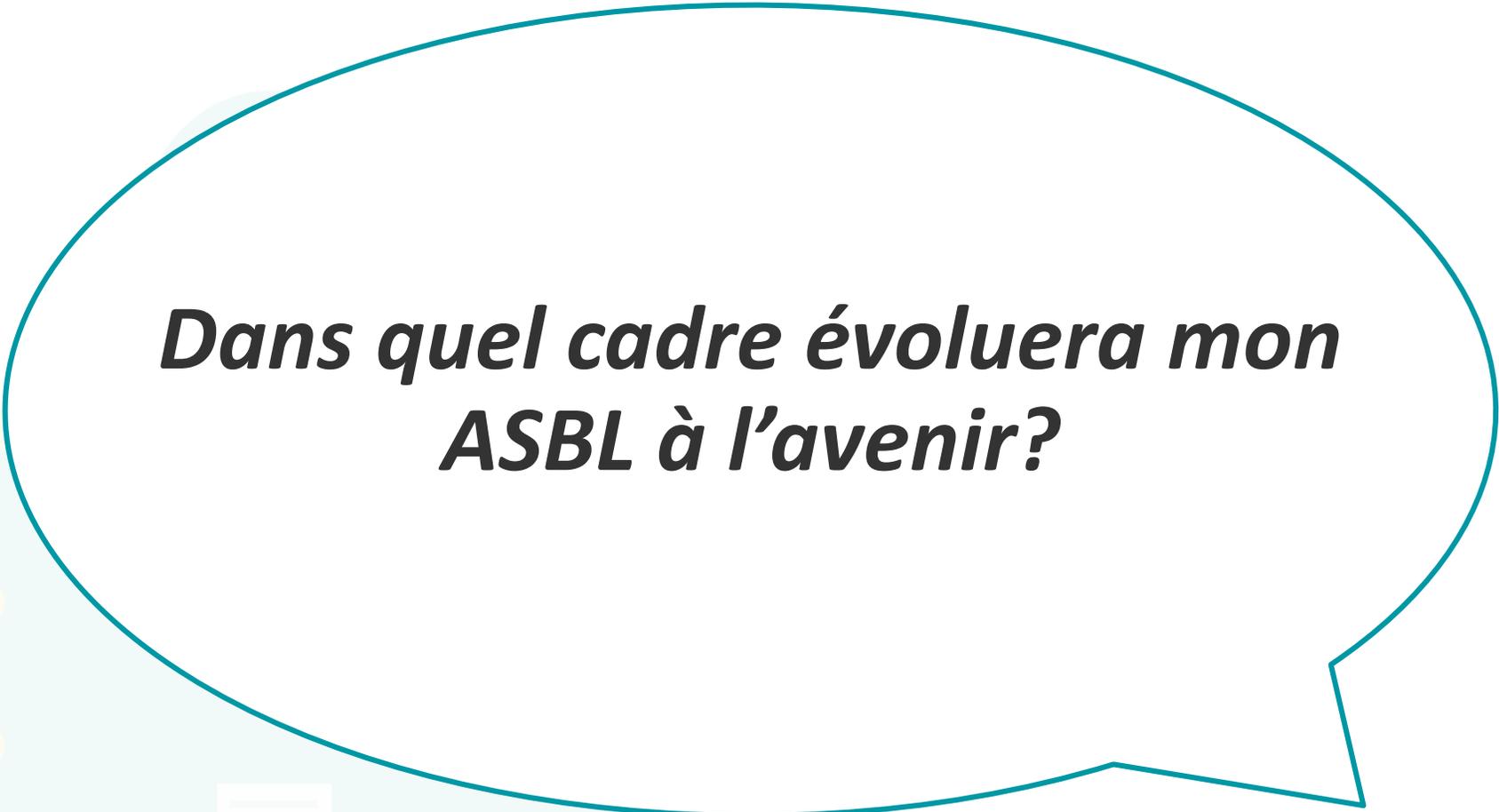


LE NOUVEAU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

UNE OPPORTUNITÉ POUR
LE SECTEUR À PROFIT SOCIAL?

14/11/2019 • 9H-16H30 • NAMUR

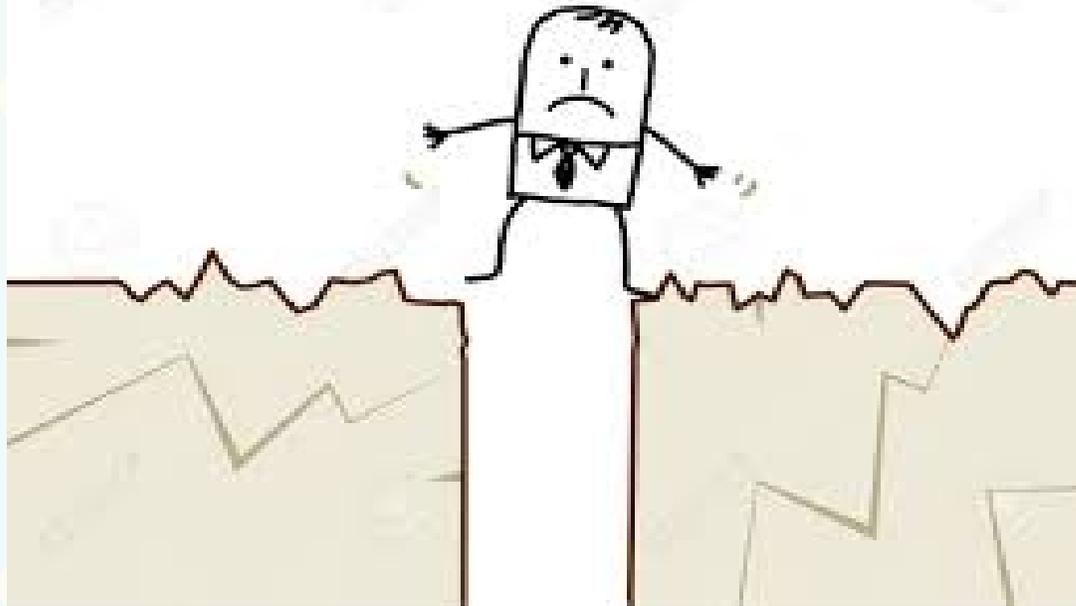
unipso



***Dans quel cadre évoluera mon
ASBL à l'avenir?***

Elise LAY
UNIPSO ASBL

Contexte: séisme pour le secteur associatif ?



Contexte

- ▶ Contexte européen
- ▶ « Saut vers le droit de demain » – réforme du Ministre Geens
 - ▶ Recodification de la législation de base (droit pénal, droit civil, droit des entreprises)
- ▶ Simplification, transparence, harmonisation, attractivité
- ▶ Lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent
- ▶ Renforcement du contrôle

Contexte: nombreux changements pour les ASBL



Droit d'insolvabilité

- ▶ Base légale: loi du 11 août 2017 relative à l'insolvabilité des entreprises
 - ▶ Livre XX du Code du droit économique
- ▶ Principaux changements:
 - ▶ Réorganisation judiciaire et droit de la faillite applicables aux ASBL
 - ▶ Conséquences sur les responsabilités des administrateurs
- ▶ Entrée en vigueur: 1^{er} mai 2018

Droit de l'entreprise

- ▶ Base légale:
 - ▶ Loi du 15 avril 2018 portant réforme du droit des entreprises
 - ▶ AR du 21 octobre 2018 portant exécution de certains articles du Code du droit économique (notamment plan comptable normalisé)
- ▶ Principaux changements:
 - ▶ Nouvelle définition de l'entreprise (en ce compris l'ASBL)
 - ▶ Formalités imposées aux entreprises (publication au MB, obligations comptables, règles de preuve, inscription à la BCE via un guichet d'entreprise)
 - ▶ Création du tribunal d'entreprise (avec juges consulaires du secteur associatif)
- ▶ Entrée en vigueur : 1^{er} novembre 2018

Loi UBO

- ▶ Bases légales

- ▶ Directive européenne 2015/849, transposée par la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces
- ▶ AR du 30 juillet 2018 relatif aux modalités de fonctionnement du registre UBO

- ▶ Principaux changements:

- ▶ Mise en place d'un registre des bénéficiaires effectifs (UBO - 'Ultimate Beneficial Owner')
- ▶ Obligation pour les ASBL de recueillir et de conserver des informations sur leurs bénéficiaires effectifs (notamment administrateurs, personnes représentant l'ASBL, personnes chargées de la gestion journalière, personnes dans l'intérêt principal pour lesquelles l'ASBL a été créée) et de les intégrer dans le registre UBO

- ▶ Entrée en vigueur: 30 septembre 2019 (politique de tolérance jusqu'au 31/12/2019)

Loi sur le volontariat

- ▶ Base légale
 - ▶ Loi du 1^{er} mars 2019 modifiant la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires et d'autres dispositions en matière de volontariat
- ▶ Principaux changements:
 - ▶ Assimilation des administrateurs à titre gratuit à des volontaires
 - ▶ Défraiement plus élevés pour les volontaires
 - ▶ Devoir de discrétion
- ▶ Entrée en vigueur: 21 avril 2019

RGPD

- ▶ Base légale: Règlement (européen) Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016
- ▶ Principaux changements:
 - ▶ Objectif: assurer aux individus une protection par rapport à leurs données personnelles (et notamment données dites sensibles) et sur la manière dont celles-ci sont ou seront traitées
 - ▶ Différentes mesures à mettre en place pour se mettre en conformité (devoir d'information des bénéficiaires, inventorier les données personnelles, renforcer la confidentialité, créer un Registre des activités de traitement, désigner le cas échéant un délégué à la protection des données personnelles...)
 - ▶ Contrôle par l'Autorité de Protection des Données
- ▶ Entrée en vigueur : 25 mai 2018

Code des sociétés et des associations

- ▶ Base légale:
 - ▶ Loi du 23 mars 2019 introduisant le CSA
 - ▶ AR du 29 avril 2019 portant exécution du CSA
- ▶ Principaux changements:
 - ▶ Suppression de la loi du 27 juin 1921 et intégration avec modifications dans le CSA
 - ▶ Nouvelle définition de l'association
 - ▶ Suppression de l'interdiction de réaliser des activités commerciales et industrielles à titre principal
- ▶ Entrée en vigueur: 1^{er} mai 2019
- ▶ Application: droit transitoire

Code des sociétés et des associations

Nouvelles ASBL

Application CSA
depuis 1/05/2019

ASBL existantes

-Application règles
impératives et
supplétives * à partir du
1/01/2020
-Clause opt-in:
application règles depuis
1/05/2019

Mise en conformité des statuts

- 1/05/2019: clause opt-in
- 1/01/2020: si révision des statuts
- 1/01/2024: adaptation obligatoire

CSA: catégories de règles*

▶ **Impératives**

Obligatoires- application automatique - pas d'exception

Ex: formalités au niveau du siège social

▶ **Supplétives**

Obligatoires – application automatique – exceptions autorisées si prévues dans les statuts

Ex: appliquer ou déterminer les règles de délibération des AG et CA

▶ **Facultatives - optionnelles**

Facultatives – application pas automatique- prévoir explicitement l'utilisation de la règle via les statuts ou les instances

Ex: créer un registre des membres en ligne

A stylized illustration of a globe in light blue, surrounded by several yellow and light blue icons of people with their arms raised, suggesting a global community or meeting. A white document icon is also visible on the globe.

Merci de votre attention!